



Demande d' adn pour confirmer ma paternité

Par **paul38_2**, le **08/06/2008 à 14:19**

Bonjour , j'ai eu hors mariage (bien que j'étais marié) un enfant garçon qui a 12 ans maintenant pour lequel je paye une pension alimentaire a sa mere avec laquelle j'ai vécu plusieurs années avant que l'on se sépare , j'ai des doutes concernant ma paternité pour cet enfant , le fait est qu'il y a eu un précédant pour un enfant qu'elle aurait eu avant le mien dont le père n'est pas celui que l'on croise (je l'ai appris dernièrement).
Que dit la loi dans ce cas puis je demander une comparaison d'ADN qui validerait ma paternité ? ou est ce mes héritiers qui pourraient le demander maintenant dans le but de ne pas etre lésés apres ma disparition ?
merci par avance.P.R